

Vos questions / nos réponses

ma fille et l'alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/09/2012 05:30

Ma fille boit de l'alcool en soirée depuis longtemps je l'ai déjà surprise saoule plusieurs fois. De plus elle boit de l'alcool également la journée, de la bière. Une de ses amies, fachée nous a envoyé un message alarmant disant qu'elle buvait vraiment beaucoup. Ma fille nie boire beaucoup mais j'ai remarqué des tremblements de mains! Elle a 18 ans j'ai très peur comment faire pour savoir où elle en est?

Mise en ligne le 24/09/2012

Bonjour,

Votre fille semble rencontrer un problème avec l'alcool malgré son déni. Les tremblements que vous avez observés peuvent être symptomatiques d'un manque physique d'alcool. Etant majeure, votre fille ne peut être obligée à se faire aider si cela ne découle pas de sa volonté. En effet, l'aide dont elle peut bénéficier se décline en soins et le principe, en France, est que les soins sont libres et volontaires. Le seul cas où on peut « forcer » une personne à se faire soigner c'est quand elle représente un danger pour elle-même ou pour les tiers.

Il n'existe, hélas, pas de manière de faire pour savoir où en est votre fille dans sa consommation. Cependant, ce qu'il ne faut pas faire, c'est de ne pas en parler. C'est dans cette logique que nous vous conseillons d'engager un dialogue serein entre votre fille et vous, sans la juger ni faire une fixation sur l'alcool qui n'est peut-être que le réceptacle d'un mal-être ou même d'une souffrance dont elle pourrait faire l'objet. Qu'est ce qui la "pousse" à s'alcooliser, que recherche-t-elle dans ses consommations ? Mettez en avant les changements que vous avez observés chez elle pour avoir une entrée en matière pour qu'elle ne sente pas jugée et faciliter la libération de sa parole.

Pour vous aider, entre autres, à dialoguer avec votre fille vous pouvez solliciter le concours de professionnels intervenant en centre d'alcoologie. Ce sont des médecins, des alcoologues, psychologues, etc., lesquels prennent en charge la personne usagère d'alcool mais aussi l'entourage de cette même personne. Nous vous avons mis une adresse de centre et nous vous conseillons de les contacter.

Vous pouvez également nous appeler au 0811 91 30 30 (Ecoute Alcool, coût d'une communication locale depuis un poste fixe tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin) pour être écoutée, soutenue et réorientée si nécessaire.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Au fil de l'eau

7, rue de Liège
59385 DUNKERQUE

Tél : 03 28 28 58 37

Site web : <https://www.ch-dunkerque.fr/>

Accueil du public : Tous les jours 9h-17h

[Voir la fiche détaillée](#)